

RAPPORT D'ACTIVITE

du Pôle Politique scientifique

2022

Table des matières

| | |
|--|---|
| I. Présentation du Pôle | 3 |
| II. Fréquence des réunions | 6 |
| III. Les avis rendus | 7 |
| IV. L'évaluation de la politique scientifique de la Wallonie et de la FWB 2022 | 7 |
| V. Auditions | 8 |
| VI. Représentations | 8 |

I. Présentation du Pôle

Le décret du 16 février 2017 portant rationalisation de la fonction consultative met en place le Pôle Politique Scientifique.

Il est chargé des missions suivantes, soit d'initiative soit à la demande du Gouvernement :

1. remettre des avis concernant la politique scientifique portant, d'une part, sur les notes d'orientation du Gouvernement et, d'autre part, sur des avant-projets de décrets et d'arrêtés ayant une portée réglementaire ;
2. proposer les moyens à mettre en œuvre en vue de favoriser le développement et la coordination efficace des activités de recherche scientifique et technologique, tant dans le secteur économique que dans le secteur académique et ce, en rapport avec les besoins économiques, sociaux et environnementaux de la Région ;
3. formuler, pour l'élaboration du budget de la Région, des suggestions concernant le financement de la politique scientifique ;
4. conseiller le Gouvernement concernant la participation de la Région aux activités de recherche scientifique et technologique nationales, interrégionales et internationales ;
5. évaluer tous les deux ans la politique scientifique de la Région ;
6. rendre un avis sur le programme pluriannuel des travaux de l'Institut wallon de l'Évaluation, de la Prospective et de la Statistique et sur le rapport annuel d'activités de celui-ci ;
7. faire au Gouvernement toute recommandation en matière de statistique, d'évaluation, de conseil stratégique ou de prospective.

Le Secrétariat du Pôle Politique Scientifique est exercé par le personnel du CESE Wallonie.

1. Fonctionnement

Les instances du Pôle sont l'Assemblée plénière, le Bureau et les groupes de travail.

L'Assemblée plénière est l'instance décisionnelle du Pôle. C'est elle qui approuve les avis, quel que soit le mode de préparation de ceux-ci.

Le Bureau prépare les réunions de l'Assemblée et en assure le suivi.

Les groupes de travail sont constitués par l'Assemblée et sont chargés de l'examen d'une question particulière. Leur existence est limitée à l'examen de la question pour laquelle ils ont été créés.

2. Composition

2.1. L'Assemblée et le Bureau

Le Pôle est composé de :

- dix représentants des interlocuteurs sociaux ;
- six membres issus des Universités actives en Région wallonne ;
- deux membres issus des institutions de l'enseignement supérieur non universitaire actives en Région wallonne ;
- deux représentants des centres de recherche ;
- un représentant des associations environnementales reconnues en vertu du Code de l'Environnement.

L'administrateur général de l'Institut wallon de l'Évaluation, de la Prospective et de la Statistique assiste aux réunions du Pôle avec voix consultative.

Le mandat des membres est de 5 ans.

Le Pôle élit en son sein un Président et un vice-Président. Ces mandats sont exercés en alternance tous les trente mois par un représentant de l'enseignement supérieur ou des centres de recherche, et un représentant des interlocuteurs sociaux.

Composition du Pôle Politique scientifique (au 31 décembre 2022)

| Organisation | Membres effectifs | Membres suppléants |
|-----------------------------------|--|----------------------|
| Interlocuteurs sociaux | Jean-Christophe DEHALU (*) | Olivier PAUWELS |
| | Julie LEROY (*) | Anne REUL |
| | Philippe DENOEL | Frédéric DRUCK |
| | Daphné SIOR | Aurélie NOIRET |
| | Benoît HALLET | Yves SMEETS |
| | Laure HOMERIN | Nicolas LATTEUR |
| | | Xavier CORNET |
| | Muriel RUOL (*) | France-Lise CARON |
| | Jean-Paul COUTELIER | Xavier LORENT |
| | Martine EVRAUD | |
| Enseignement universitaire | Marius GILBERT | Daniele CARATI |
| | Fabrice BUREAU | Nathalie BURTEAU |
| | Eric HAUBRUGE | Xavier LEPOT |
| | Jean-Christophe RENAULD (*) | Vincent BLONDEL |
| | Carine MICHIELS | Nathalie MALENGREAU |
| | Ruddy WATTIEZ (*) | Céline THILLOU |
| Enseignement supérieur | Valéry BROUN | Catherine DESCHEPPER |
| | Xavier VAN DEN DOOREN | |
| Centres de recherche | Jean-Claude NOBEN (*), remplacé par Jean-François DELAIGLE | Yves HOUET |
| | Stéphane NONET | Philippe GEUZAINÉ |
| Associations environnementales | Pauline DESSARD | Florence JONET |
| Observateur | Sébastien BRUNET | |

(*) Membres du Bureau

M. Jean-Christophe DEHALU a assuré la présidence et M. Jean-Claude NOBEN la vice-présidence. En décembre, la vice-présidence a été reprise par M. Jean-François DELAIGLE.

Le Pôle a appris avec tristesse le décès de M. Eric Perpète, Maître de recherche FNRS à l'UNamur, décédé le 26 mai 2022. Représentant de la FGTB au sein du Pôle, M. Perpète a largement contribué à enrichir les travaux du Pôle grâce à son engagement et sa participation active.

2.2. Secrétariat

Le secrétariat assure les missions nécessaires au fonctionnement des différentes instances du Pôle. Il est composé de membres du personnel du CESE Wallonie :

- Fabienne DIDEBERG, Secrétaire
- Sylviane NIVELLE, Secrétaire
- Yasmine HIJAZI, Secrétaire administrative

II. Fréquence des réunions

Le Pôle a tenu ses réunions de façon virtuelle.

Le Pôle a tenu 5 réunions :

- Le 18 février ;
- Le 17 juin ;
- Le 21 octobre ;
- Le 2 décembre ;
- Le 16 décembre.

Le Bureau a tenu 4 réunions :

- Le 21 janvier ;
- Le 20 mai ;
- Le 9 septembre ;
- Le 18 novembre.

Le groupe de travail consacré à la rédaction du Focus du rapport d'évaluation s'est réuni 2 fois :

- Le 30 mars ;
- Le 9 mai.

Le groupe de travail chargé de préparer les recommandations du rapport s'est réuni 2 fois :

- Le 3 octobre ;
- Le 17 octobre.

III. Les avis rendus

| | | |
|---|----------------|------------------------------------|
| 1 | SCIEN.22.AV.01 | Rapport d'activité 2021 de l'IWEPS |
|---|----------------|------------------------------------|

Le texte intégral de l'avis est disponible auprès du secrétariat ou sur le site du CESE Wallonie (<http://www.cesewallonie.be>).

IV. L'évaluation de la politique scientifique de la Wallonie et de la FWB 2022

L'évaluation de la politique scientifique de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles est l'une des missions du Pôle Politique scientifique.

Depuis plus de 15 ans, cette évaluation fait l'objet d'une publication largement diffusée à un rythme bisannuel. Pour cette neuvième édition, une formule entièrement renouvelée, tant sur le fond et la structure que sur la forme, est proposée. La présente publication dresse les principaux constats en matière de politique scientifique sur base de 20 indicateurs, et identifie les forces et les faiblesses du système wallon de RDI.

Les indicateurs repris sont majoritairement issus soit des enquêtes "Recherche et Développement", soit des enquêtes européennes sur l'innovation "Community Innovation Survey" (CIS). Le Service public de Wallonie – Economie-Emploi-Recherche (département de gestion financière) est chargé de la réalisation de ces deux types d'enquêtes. Il fournit la majorité des indicateurs utilisés et analysés dans ce rapport d'évaluation.

Sur base des constats et analyses, le Pôle formule 8 recommandations en faveur de la politique de RDI en Wallonie. Des pistes d'actions concrètes sont émises, notamment pour faire face à la crise actuelle, développer une vision stratégique, intensifier la valorisation de la recherche, favoriser les STEM, renforcer l'engagement dans les programmes européens ainsi que les liens avec l'administration.

Le rapport d'évaluation 2022 met également l'accent sur l'un des cinq domaines d'innovation stratégiques définis dans la stratégie de spécialisation intelligente de la Wallonie (S3). Le focus est ainsi consacré aux innovations pour des modes de conception et de production agiles et sûrs.

Le 2 décembre, le rapport d'évaluation a été présenté à Mme Caroline LOUON, cheffe de cabinet adjointe du Ministre Borsus.

Il a été largement diffusé sous format papier et a été mis en ligne sur le site du CESE Wallonie (www.cesewallonie.be) accompagné d'une animation.

V. Auditions

Le 18 février, M. Philippe Larrue, analyste à la Direction de la Science, de la technologie et de l'innovation de l'OCDE est venu présenter le rapport relatif à « La conception et l'implémentation des politiques d'innovation « orientées mission ».

Les Initiatives d'Innovation Stratégiques mises en place dans le cadre de la S3, ont été présentées par monsieur Vincent LEPAGE et madame Florence HENNART du SPW-EER lors de l'assemblée du 17 juin.

Le 21 octobre, M. Jean-Luc Guyot, directeur scientifique à la direction « anticipation des phénomènes socio-économiques » de l'IWEPS, a présenté au Pôle le Rapport d'activité 2021 de l'IWEPS.

Le 16 décembre, Mme Christelle VAN WESEMBEECK, Inspectrice Générale a.i., au SPW agriculture ressources naturelles environnement, Département des Politiques européennes et des Accords internationaux a présenté le projet d'arrêté du Gouvernement relatif à l'accès aux ressources génétiques et au partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation (demande d'avis de la Ministre TELLIER)

V. Représentations

Le Pôle a été représenté dans divers Comités, Commissions et Jurys extérieurs, à savoir :

- ✓ Les jurys/comités de sélection de divers programmes mis en place par le Département de la Recherche et du Développement technologique ;
 - ✓ La Commission d'agrément des centres de recherche agréés ;
 - ✓ La Commission scientifique et technique de l'ISSEP ;
 - ✓ Le Comité de suivi des programmes opérationnels FEDER et FSE pour la période de programmation 2014-2020 et 2021-2027.
-